

# GardAuFeu

## SECTEURS ALES, LE VIGAN

### GUIDE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Version du 05/12/201



**Modéliser ensemble pour apprendre à gérer ensemble  
le risque incendie dans les Cévennes Gardoises**

Interlocuteurs : Jean-Emmanuel Rougier, Mathieu Dionnet, Elsa Leteurtre

Email: [jean-emmanuel.rougier@lisode.com](mailto:jean-emmanuel.rougier@lisode.com) ; [mathieu.dionnet@lisode.com](mailto:mathieu.dionnet@lisode.com) ; [elsa.leteurtre@lisode.com](mailto:elsa.leteurtre@lisode.com)

## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION

---

Contexte .....	4
Objectifs spécifiques du guide .....	5
Methodologie d'enquête .....	5
Structuration du guide .....	5

### PARTIE I: LES PARTENAIRES

---

Les partenaires directs .....	6
Les Structures Intercommunales .....	6
Exemple du Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon .....	6
Exemple de la Communauté de Communes du Pays Viganais .....	8
La Région Languedoc Roussillon – Service Developpement Rural .....	9
La DDTM du Gard – Service Environnement et Foret .....	10
Le Conseil Général du Gard – Pôle Agriculture .....	11
La Chambre d'Agriculture du Gard – Service Elevage .....	12
L'OIER SUAMME – Service Pastoralisme .....	13
Le CRPF Languedoc Roussillon – Antenne du Gard .....	14
Les partenaires indirects .....	16
Le CIVAM BIO du gard .....	16
Le GAL Cevennes .....	17
Le Syndicat des Forestiers Privés du Gard .....	19
L'Association Relance .....	20

### PARTIE II : LES EXEMPLES DE PROJETS EXISTANTS

---

Projets d'élevage .....	21
Création d'une chevrerie-fromagerie au hameau des Appens, Lamelouze .....	21
Autres projets de fermes de reconquêtes dans la region .....	24
Création d'une filiere de transformation de la viande ovine et bovine .....	24
Projets de remise en valeur d'une châtaigneraie .....	25
CUMA pour la transformation de la châtaignes et autres fruits, Le Pendedis .....	25
LA SARL Verfeuille .....	27
Remise en état et exploitation de châtaigneraies, hameau de Lamelouze .....	27

Projets de restauration d'anciennes olivettes .....	27
Le Moulin du Coudoulous .....	27
Projets pilote bois-energie .....	28
Les Filières de Chaufferie à Bois dans la région .....	28
Financement de matériel .....	29
Projets de maraichage .....	29
Financement de l'animation d'un groupement de producteurs Bio .....	29
Mise en place d'un point de vente collectif à Génolhac .....	30
Création d'une cantine « bio » et d'un réfectoire à Soudorgues .....	30
Location de terrains communaux, exemple de la Maire de Bonnevaux .....	31
Projets de zones de loisirs .....	31
Etude prospective à 10 ans du massif de l'Aigoual et de sa station de ski .....	31
Projets de camping .....	32

## **CONCLUSION**

---

Discussion sur la pertinence de lier DFCI et développement rural .....	33
Résumé des différents conseils et mises en garde .....	34

## **ANNEXE**

---

Annexe 1 : Liste des documents d'intérêt mis à disposition .....	36
--	----

## INTRODUCTION

### CONTEXTE

Le projet GardAuFeu a vu le jour en 2009 dans le cadre du lancement du programme européen PYROSUDEO piloté par le Conseil Général du Gard<sup>1</sup>. Il a donné lieu à un travail collectif de sensibilisation au risque incendie, réunissant les structures institutionnelles et les collectivités locales des Cévennes Gardoises autour de la question : « Comment améliorer la gestion DFCI locale ? ».

Ce travail s'est organisé sous forme d'ateliers de sensibilisation adressés aux élus et proposant un format innovant d'interactions entre les acteurs – le jeu de rôles – pour ouvrir un espace de débat devant servir à faire émerger des solutions nouvelles et mieux adaptées. Ce débat a fait émerger à la fois des préoccupations d'ordre réglementaire sur les normes en vigueur ; et des pistes d'actions nouvelles par l'intégration de ces enjeux DFCI au sein des autres projets de développement des communes. C'est sur ce second point que porte ce guide.

Au cours de ces ateliers, il a ainsi été proposé de traiter les enjeux DFCI à travers sept projets alliant développement territorial et protection contre le risque incendie :

- **L'installation d'un élevage caprin laitier** ou **d'un élevage ovin viande**. Ces activités pastorales pouvant être pensées comme un moyen efficace de diminuer le risque incendie de certaines zones en favorisant l'ouverture des milieux. Elles peuvent également être couplées à l'entretien de coupure de combustible via un contrat MAE qui fournira un revenu supplémentaire à l'exploitation.
- **L'installation d'un maraîcher**, la **restauration des châtaigneraies** ou **des anciennes olivettes**. Ces activités pouvant être pensées comme un moyen efficace de diminuer le risque incendie en favorisant le débroussaillage et l'entretien de ces zones via leur exploitation. Ces projets peuvent notamment permettre la création de zones d'interfaces entre une zone urbanisée et une zone forestière.
- La **mise en œuvre d'une filière bois-énergie** par le développement d'activités de bucheronnage et par l'installation de chaudières à plaquettes forestières. Cette activité pouvant être pensée comme un moyen efficace de répondre aux besoins de créer de larges espaces de manœuvres le long des pistes DFCI ainsi que des zones de coupures vertes.
- La **création d'une zone de loisirs**. Ce projet allant permettre le débroussaillage de larges surfaces autour des installations.

Ces projets ont été intégrés à l'outil de sensibilisation qu'est le jeu de rôles GardAuFeu, afin d'en simuler les effets face au risque incendie. Cela a permis aux représentants des collectivités et des institutions présents lors des ateliers de sensibilisation d'en évoquer la possibilité, d'en discuter la pertinence et la faisabilité. Toutefois, cela ne leur a pas permis de statuer sur ces questions : le jeu de rôles n'étant pas un outil prédictif, mais un outil de dialogue.

La question : « Est-ce pertinent ? » est donc restée en suspens, conduisant aux interrogations suivantes : « A qui peut-on s'adresser pour envisager concrètement le montage de tels projets ? De tels projets existe-t-il déjà dans la région ? Et si oui, quels en sont les retours d'expériences ? »

<sup>1</sup> Le descriptif complet du projet est disponible en introduction du rapport d'évaluation.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES DU GUIDE

L'objectif général de ce guide d'appui à la mise en œuvre des projets du jeu est donc de consolider les idées qui avaient émergées lors des ateliers, en répondant aux questions : « A qui peut-on s'adresser pour envisager concrètement le montage de tels projets ? De tels projets existe-t-il déjà dans la région ? Et si oui, quels en sont les retours d'expériences ? ».

Les objectifs spécifiques de ce guide ont donc été :

- ✓ D'identifier les partenaires vers qui le Conseil Général du Gard pôle DFCI et les élus des Cévennes Gardoises pouvaient s'adresser pour envisager le montage concret des projets imaginés dans le jeu.
- ✓ D'identifier les projets existants dans la région répondant aux critères du jeu et d'apporter un retour d'expérience sur leur mise en œuvre et sur leurs résultats.

## METHODOLOGIE D'ENQUETE

Il a été choisi de procéder par enquêtes téléphoniques en identifiant et en essayant de joindre dans un premier temps les partenaires pouvant être impliqués dans le montage de ces projets. A partir de ces interviews, nous avons constitué un corpus de projets locaux répondant aux critères du jeu. Finalement, nous avons cherché à détailler les projets qui nous semblaient les plus intéressants en contactant les élus et les citoyens qui y étaient directement impliqués pour connaître leurs retours d'expériences.

Les interviews se sont déroulées sous forme de discours ouvert semi-directif avec comme repère la grille de questions suivantes (après présentation du contexte de l'enquête) :

- Avez-vous déjà été sollicité pour la mise en œuvre de ce type de projet ? Si oui, pour lesquels ?
- Cela vous semble-t-il pertinent de faire le lien entre projets de développement territorial et gestion de la DFCI ? Ce lien est-il régulièrement pris en compte ?
- Connaissez-vous d'autres exemples de ce type de projet dans les Cévennes Gardoises ?
- De quelle façon pouvez-vous (ou pourriez-vous) vous investir dans ce type de projets : quantitativement (financièrement, humainement,...) et qualitativement (expertise technique,...) ?
- Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées lors de votre investissement dans ce type de projets et contre lesquelles vous souhaiteriez mettre en garde de futurs entrepreneurs ?
- Seriez-vous sollicitable par de futurs entrepreneurs souhaitaient monter ce type de projet ?
- Avez-vous déjà travaillé en partenariat avec le pôle DFCI du Conseil Général du Gard sur la thématique du développement territorial et des enjeux DFCI ? Si oui, dans quel cadre ? Si non, seriez-vous sollicitable pour participer à cette réflexion ?

## STRUCTURATION DU GUIDE

Nous avons structuré ce guide en deux parties reprenant les deux objectifs spécifiques de notre démarche : 'les partenaires' et 'les exemples de projets existants'. L'ensemble des documents qui nous ont été transmis lors de ces enquêtes sont listés en annexe 1 et sont réunis dans un dossier joint à ce rapport.

## LES PARTENAIRES

### LES PARTENAIRES DIRECTS

### LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

#### EXEMPLE DU SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU GALEIZON

##### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Historiquement, c'est sur une impulsion de la Réserve de Biosphère des Cévennes que les cinq communes de la Vallée du Galeizon se sont regroupées en Syndicat Mixte pour réfléchir à la conservation et au développement de cette aire géographique. La structure a donc pris en charge des compétences relatives à la gestion de l'environnement et notamment la gestion administrative du SIVU de Défense des Forêts Contre les Incendies des Massifs entre Galeizon et Gardon. Il offre également un appui technique aux communes du Syndicat dans la réalisation des projets de Plans Locaux d'Urbanisme, Plan Patrimoine Emploi, installation d'agriculteurs,...

Site internet : <http://www.valleedugaleizon.fr/>

##### COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

###### Notre interlocuteur :

###### **Stéphan GARNIER**

Directeur du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon,  
Place Roger Assenat 30480 Cendras  
Téléphone : 04 66 30 14 56  
Mail : galeizon@wanadoo.fr

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI :** Oui, voir les exemples de projets cités ci-dessous.
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter :** Rôle potentiel de maîtrise d'ouvrage et source potentiel de cofinancement
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs) :** Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI :** Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier développement territorial et enjeux de la DFCI :**

« Développer des projets de territoire c'est s'intéresser à la dynamique de la région et celle-ci est multi-enjeux ! Si ces enjeux peuvent être traités séparément, il existe des liens entre eux et une réflexion plus globale est souvent pertinente. C'est notamment le cas sur les thématiques d'élevage et de DFCI.

A titre d'exemple, le projet de la chèvrerie de Lamelouze est né d'une réflexion sur la fermeture des milieux et sur la gestion DFCL. La politique en vigueur à l'époque était de pratiquer des coupures vertes mais l'étude de faisabilité engagée a montré que cela représenterait un investissement colossal pour un entretien non assuré (les zones choisies étant difficiles d'accès). Face à ce constat, il a été décidé de centraliser les efforts sur la gestion des interfaces habitat/forêt en développant des ceintures aménagées autour de hameaux stratégiques, c'est-à-dire dans des zones à fort risque incendie. Outre des facilités d'accès et d'entretien, cette idée a permis de travailler sur la valorisation paysagère du hameau, sur son dynamisme et de mobiliser plus facilement le foncier (les habitants se sentant directement concernés). L'esprit est donc d'aborder le problème de façon abordable!»

✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« Ces projets transversaux peuvent paraître fastidieux, mais ils sont très dynamisant pour une commune. Dans le cas de la Chèvrerie de Lamelouze, le projet a été entamé dans un hameau confronté à un abandon total de ses terres agricoles et à une population vieillissante. Depuis le lancement du projet, quatre autres exploitations agricoles se sont installées en plus de la chèvrerie.

Un autre point, est que l'aspect démarche collective avec les habitants est d'autant plus importante et intéressante que le projet est ambitieux. C'est une force incontestable pour le dynamisme du territoire, mais cela peut aussi être vécu comme une contrainte : pour le couple de chevrier par exemple (contrainte de parcours pour son troupeau, contrainte liée au fait que le terrain et les bâtiments ne lui appartiennent pas, ...)

Finalement, la coordination institutionnelle de ce type de projet est intéressante. Dans le cas de Lamelouze, les études de faisabilités se sont faites dans le cadre des anciens PLAC (Plan Local d'Aménagement Concerté) et la commune a été le maître d'œuvre de l'ensemble du projet ; avec une assistance à la maîtrise d'ouvrage du Syndicat. Aujourd'hui, ces PLAC ont été remplacés par les programmes OCAGER (Opérations Concertées d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural) qui sont portés par les structures intercommunales. Il conseille donc à toutes les communes intéressées de se rapprocher de leur intercommunalité.

Pour conclure, c'est bien si les projets existants peuvent servir à un transfert d'expériences, c'est cela aussi qui fait vivre la dynamique globale de la région ! »

Exemples de projets mis en œuvre:

- La Chèvrerie de Lamelouze (voir partie II)
- L'atelier de transformation végétale, notamment de la châtaigne, du Pendedis (voir partie II)
- Mise en place d'un réseau de chaufferies à bois dans l'ensemble de la vallée (4 communes sur 5 sont déjà équipées : Cendras, Lamelouze, Saint-Paul-La-Coste et Saint-Martin-De-Boudaux)
- Une OCAGER est en cours sur le devenir de la vallée et devrait aboutir à de nouvelles propositions d'actions territoriales multi-enjeux.

Documents techniques mis à disposition:

- Rapport final du PLAC sur l'étude pré-opérationnelle pour la reconquête de l'espace autour du hameau des Appens, commune de Lamelouze
- Une présentation power-point du projet de la Chèvrerie de Lamelouze
- Le dossier de demande de subventions du projet de la Chèvrerie de Lamelouze

- Dossier de présentation du projet d'atelier de transformation végétale du Pendedis
- Des photographies : 1 vue aérienne du hameau des Appens, 1 vue extérieur du bâtiment de la chèvrerie, 1 portrait du couple de chevrier, 1 vue extérieur de l'atelier du Pendelis et 1 vue intérieur du même atelier.

## EXEMPLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la Communauté de Communes du Pays Viganais rassemble aujourd'hui 22 communes et 10 662 habitants ; regroupées autour d'un Bourg centre, Le Vigan. Elle exerce un certain nombre de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives dans le cadre fixé par la loi dont 'la protection et la mise en valeur de l'environnement' et 'la création, l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire'.

Site internet : <http://www.cc-paysviganais.fr/>

### COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

#### Notre interlocuteur :

##### **Laurent KAUFFMANN**

Pole développement économique et touristique de la Communauté de Communes du Pays Viganais

Maison de l'intercommunalité, 30120 Le Vigan

Téléphone : 04 99 54 27 15

Mail : l.kauffmann@cc-paysviganais.fr

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI** : Non pas directement
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter** : Rôle potentiel de maîtrise d'ouvrage et source potentiel de cofinancement
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs)** : Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI** : Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier développement territorial et enjeux de la DFCI** :

« Les actions de son service visent à faire vivre le foncier rural et de fait il ne peut que confirmer que cela contribue à la dynamique de DFCI et que ce lien est pertinent. Cependant, ce lien est aujourd'hui mal valorisé et mal exploité. Si les enjeux DFCI sont évoqués dans divers projets, c'est souvent parce que 'cela fait bien' mais sans expertise spécifique à l'appui. Une collaboration plus étroite avec des partenaires en charge de la gestion DFCI serait vraiment la bienvenue. Il serait notamment intéressant d'avoir des données et des retours techniques permettant d'évaluer avec rigueur les impacts mutuels des projets de développement (type élevage, coupe de bois, etc.) sur la gestion DFCI. Cela rendrait cet effet plus évident et donnerait du poids aux projets de collaboration. Il est sollicitable pour participer à de tels projets, mais il constate qu'il manque de l'animation territoriale autour de ce sujet et que les partenaires concernés se connaissent mal. »

#### Exemples de projets mis en œuvre:

- l'OCAGER du Pays Viganais, qui prévoit notamment l'installation de plusieurs élevages (via la création de fermes de reconquêtes ou par installations 'classiques') ;

→ Le PAT (Plan d'Approvisionnement Territorial) du Pays Viganais, réalisé dans le cadre de leur participation au programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural" coordonné par l'association nationale FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières). Ce plan arrive aux conclusions de la phase de diagnostic et permet d'identifier le potentiel existant d'un point de vue géographique en évaluant la rentabilité de la mise en place d'une filière de bois de chauffage pour chacun des propriétaires forestiers ; sous-conditions qu'un nombre suffisant de chaudières à bois soient installées dans la région. Un document public devrait être à disposition d'ici 1 semaine.

→ le Plan de Massif du Pays Viganais dont le CRPF est en charge et dont l'un des objectifs est d'évaluer les possibilités de pâturage en sous-bois. Un document public devrait être à disposition d'ici 15 jours.

## LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLION – SERVICE DEVELOPPEMENT RURAL

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le service développement rural de la région valide les demandes de financements régionaux liés à cette thématique et suit le déroulement des projets financés. Il est notamment en charge de coordonner les programmes OCAGER (Opérations Concertées d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural) qui sont éligibles à l'aide Européenne FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

### COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

#### Notre interlocuteur :

##### **Xavier ROMERO**

Chargé du développement rural à la Direction de la ruralité de l'agriculture et de l'économie littoral de la Région Languedoc Roussillon

Hôtel de région, 201 avenue de la Pompignane, 34064 Montpellier cedex 02

Téléphone : 04 67 22 86 53

Mail : romero.xavier@cr-langedocroussillon.fr

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI :** Oui, voir les exemples de projets cités ci-dessous.
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter :** Accompagnement des demandes de financement OCAGER
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs) :** Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI :** Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier développement territorial et enjeux de la DFCI :**

« Les enjeux de la DFCI étaient très fortement intégrés dans les programmes des PLAC (Plan Local d'Aménagement Concerté) des communes dans les années 2000. Cependant, les retours d'expériences ont conclu que l'échelle de la commune était trop restreinte pour lancer des études et des projets de développement territorial associant des enjeux d'une telle ampleur. Le programme actuel qui finance de telles études est l'OCAGER (Opérations Concertées d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural) et il se met en œuvre à l'échelon des Communautés de Communes, des Agglomérations, des Pays, ou des Syndicats de gestion du territoire.

Les OCAGER sont des dispositifs financiers auxquels sont éligibles des projets de diagnostic permettant d'aboutir à des propositions d'actions dans le cadre d'une réflexion sur le devenir des territoires ruraux. Les OCAGER incitent à une réflexion transversale intégrant divers enjeux, et notamment la gestion des risques, donc la gestion de la DFCI. Toutefois, il est forcé de constater que cette thématique est moins présente dans les projets actuels.

Il pense que cette dynamique serait intéressante à relancer. Les réflexions autour de l'élevage lui semblent particulièrement pertinentes pour la gestion des interfaces. En effet, les pistes de crêtes DFCI représentent souvent un potentiel pastoral trop faible auquel il faut donc trouver des compléments ; la mise en place de parcs de pâturage fixes dans des zones d'interfaces est plus envisageable.

Avant sa prise de poste à la région, il travaillait au Syndicat Mixte Forestier du département du Vaucluse où il avait à charge la gestion de la DFCI. Au sein de la région, et du service développement rural, il est donc personnellement intéressé par la poursuite de cette réflexion sur la pertinence de relancer des projets en lien avec le pastoralisme et la gestion du risque incendie. »

✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« Dans des projets intégrant plusieurs enjeux, par exemple élevage et DFCI, il est important de traiter ces enjeux conjointement et non pas l'un en réponse à l'autre ou l'on risque d'avoir des projets bancals économiquement ou stratégiquement (ce qui n'empêche pas de prioriser ces enjeux). Ainsi, il est essentiel de réunir dès le début du projet les partenaires porteurs de ces différents enjeux. Pour des raisons de réorientation, si l'un des partenaires entre en cours de route, il faut alors être prêt à accepter qu'il modifie en profondeur la lancée du projet initial. »

Exemples de projets mis en œuvre:

- Le financement de trois OCAGER dans les Cévennes : une avec le Syndicat de la Vallée du Galeizon ; une avec le Syndicat des Gorges du Gardon ; une avec la Communauté de Communes du Pays Viganais
- Le financement plusieurs projets de fermes de reconquête

## LA DDTM DU GARD – SERVICE ENVIRONNEMENT ET FORET

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le service environnement et forêt de la DDTM a à la fois un rôle de maître d'œuvre dans la mise en place du Plan départemental de protection de la forêt contre les incendies ; et un rôle de coordinateur dans l'animation du réseau Natura 2000, dans sa participation aux travaux de réduction des nuisances visuelles et sonores, dans l'intégration des préoccupations environnementales dans les projets de territoire locaux, et comme référent départemental sur les grands dossiers environnementaux (tels que les plans climats territoriaux, les trames vertes et bleues...). A ce titre de coordinateur, le service valide les demandes de financements départementaux liés à ces thématiques et suit le déroulement des projets financés.

Site Internet : <http://www.gard.equipement.gouv.fr/environnement-et-foret-r99.html>

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

Notre interlocuteur :

**Marlène NEGRON**

Service Environnement et Forêt de la DDTM du Gard, Antenne d'Alès  
SAT des Cévennes, 1910 Chemin de St-Etienne à Larnac, 30319 Alès  
Téléphone : 04 67 65 99 33  
Mail : marlene.negron@gard.gouv.fr

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI :** Autres que GardAuFeu : non, pas directement
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter :** Validation des demandes de subventions
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs) :** Pas directement, ils reçoivent généralement des dossiers de demande de subventions de la Chambre d'Agriculture, du SUAMME ou du CRPF
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI :** Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier développement territorial et enjeux de la DFCI :**

« Oui, le lien entre DFCI et projets de développement peut être pertinent. En effet, les problématiques rencontrées sont souvent les mêmes, à savoir : le morcellement du foncier et l'accès aux massifs. Ainsi, les pistes DFCI peuvent avoir un intérêt pour d'autres usages et il existe des aides spécifiques, les MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées), pour les activités d'entretien des zones de coupures DFCI tel que le pâturage, la mise en place d'un couvert herbacé, etc. Toutefois, il est rare de voir des projets de développement, type élevage ou coupes de bois, orientés spécifiquement pour un intérêt DFCI. »

- ✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« Chercher un accompagnement auprès de la Chambre d'Agriculture, du SUAMME, du CRPF ou de leur Communauté de Communes. »

## LE CONSEIL GENERAL DU GARD – POLE AGRICULTURE

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le pôle agriculture du Conseil Général du Gard accompagne l'adaptation de l'agriculture départementale en appuyant des projets capables de maintenir des dynamiques de développement locales. Il valide et suit les dossiers de subventions départementales sur ce thème. Il se positionne également comme acteur animateur du réseau institutionnel autour du monde agricole et organise depuis 2003, en liaison avec la Chambre d'Agriculture du Gard, une conférence agricole départementale annuelle.

Site Internet : <http://www.gard.fr/le-gard/economie/lagriculture-gardoise.html>

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

Notre interlocuteur :

**Philippe CASTANET**

Responsable du Pôle Agriculture du Conseil Général du Gard  
3, rue Guillemette, 30000 Nîmes  
Téléphone : 04 66 27 34 60  
Mail : castanet\_p@cg30.fr

Nous n'avons pas réussi à joindre cet interlocuteur.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD – SERVICE ELEVAGE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le service élevage de la Chambre d'Agriculture du Gard est composé de 6 membres. Il apporte un appui technique aux éleveurs du Gard, veille à la cohérence entre actions réglementaires et actions de développement, offre des formations et coordonne la rédaction d'un magazine : 'Les Enjeux de l'élevage'.

Le service élevage préside également la Commission Elevage de la Chambre d'Agriculture du Gard qui a pour vocation d'être un lieu de débat entre éleveurs, institutionnels et représentants des filières. Ainsi, elle réunit régulièrement, les membres de la Chambre d'Agriculture, du Syndicat Ovin, du Syndicat Bovin, du Syndicat Caprin, des représentants des éleveurs équinés et des membres du GDS (Groupement de Défense Sanitaire).

Site Internet : <http://www.gard.chambagri.fr/index.php?id=2015>

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

Notre interlocuteur :

**Guy MARJOLLET**

Interlocuteur référent du service élevage et de la commission élevage de la Chambre d'Agriculture du Gard  
4A chemin des caves, 30340 Saint Privat des Vieux  
Téléphone : 04 66 25 46 87  
Mail : guy.marjollet@gard.chambagri.fr

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI** : Oui, voir les exemples de projets cités ci-dessous
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter** : Accompagnement sur les études de faisabilité technique et assistance à la maîtrise d'ouvrage technique
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs)** : Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI** : Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier élevage et enjeux de la DFCI** :

« Après l'incendie du Col de Portes en 1985, la politique locale était justement basé sur cette idée d'intégrer la DFCI dans toutes les activités de développement territorial du secteur, dont l'élevage. Selon lui, cette politique

était toute à fait pertinente. Trois points sont à noter concernant le lien entre l'élevage et la DFCI : (i) d'une part, l'élevage participe bien à la réduction de la vulnérabilité des massifs dans le cas d'un pâturage extensif en sous-bois ; (ii) d'autre part, l'élevage peut avoir un intérêt dans la gestion des interfaces dans le cas de parcs de pâturage fixes ; (iii) finalement, il est à spécifier que l'élevage ne joue cependant pas le rôle de pare-feu.

Il est regrettable que cette politique de prévention de la DFCI ait été remplacée dans le courant des années 2000 par une politique de lutte centrée sur les aspects réglementaires (débroussaillage des voiries) et équipement (véhicules des pompiers, etc.). Ce qu'il reste de la politique de prévention aujourd'hui concerne des projets de coupes de combustibles.

Toutefois, il pense personnellement qu'il est tout à fait possible de relancer cette dynamique localement en faisant tomber le dogme actuel que seul la politique de lutte est efficace. Bien que beaucoup de programmes de financement allant en ce sens aient été réorientés depuis les années 2000, le programme OCAGER, supervisé par la région, offre aujourd'hui un tremplin privilégié pour ce type de projet (il nous renvoie lui-même vers Mr Romero à la Région – cf. entretien suivant).»

✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« Le plus difficile pour les maires est de tenir dans le temps car ce sont souvent des projets qui sont long à mettre en place et qui peuvent passer par plusieurs phases d'échecs et de reprises (cf. les divers témoignages sur le projet de la chèvrerie de Lamalouze). Pour prévenir ces phases de réajustement, il est nécessaire de cibler au mieux ses objectifs dès le début du projet en définissant notamment quels enjeux peuvent y être intégrés et quels enjeux devraient en être détachés. »

Exemples de projets mis en œuvre:

→La Chèvrerie de Lamelouze (voir partie II)

## L'OIER SUAMME – SERVICE PASTORALISME

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

L'OIER SUAMME (Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne et Elevage) est un Organisme Inter Etablissement du Réseau des Chambres Agricultures, composé de deux pôles: le pôle territoire et pastoralisme ; et le pôle développement économique des filières. Il travaille en étroite relation avec la Chambre d'Agriculture du Gard et apporte notamment un appui de conseil par la réalisation de diagnostics pastoraux.

Site Internet : <http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/index.php?id=2313>

### COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

Notre interlocuteur :

**Emmanuelle BROSSE-GENEVET**

Interlocutrice référente pour l'antenne d'Alès de l'OIER SUAMME, Service Pastoralisme

35 avenue Vincent d'Indy, 30100 Alès

Téléphone : 04 66 54 29 68

Mail : [emmanuelle.genevet@suamme.fr](mailto:emmanuelle.genevet@suamme.fr)

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI** : Oui
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter** : Conseils et conduite de diagnostics pastoraux
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs)** : Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI** : Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier développement territorial et enjeux de la DFCI** :

«Le lien entre pastoralisme et DFCI est pertinent : la présence d'un troupeau permettant l'entretien d'un milieu ouvert, la diminution de la sensibilité au feu d'un sous-bois et la surveillance de sites parfois peu fréquentés. Dans ce cadre, le diagnostic pastoral intègre les questions du nombre de bêtes à prévoir, des circuits pastoraux et de leur saisonnalité vis-à-vis du risque incendie, des aménagements à prévoir en termes de bâti et de travaux forestiers... Le SUAMME travaille sur deux volets liés à la gestion DFCI. D'une part, il participe à la réflexion sur l'entretien des coupures de combustible au sein du réseau départemental dédié à cet effet. D'autre part, il travaille sur les projets particuliers des communes et des communautés de communes pour l'entretien de territoires collectifs. Les projets liant pastoralisme et DFCI sont d'actualité dans le département et le SUAMME participe à environ un projet de ce type par an ; souvent dans le cadre d'OCAGER. Le réseau départemental Coupures de combustible a publié plusieurs ouvrages sur le sujet (voir notamment le document cité ci-dessous). »

- ✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs** :

« Il est très important de s'entourer de partenaires techniques et de faire réaliser un diagnostic préalable à tous projets que l'on souhaite mettre en œuvre durablement. En effet, tous les projets pastoraux demandent un diagnostic pastoral et technico-économique intégrant une réflexion sur l'espace ciblé, le réalisme de la demande faite à l'éleveur, le choix de l'éleveur... C'est démarches peuvent être longues et nécessitent souvent une animation locale efficace. Le rôle des élus dans ces démarches est majeur : un projet porté par un élu moteur ayant beaucoup plus de chance d'aboutir ! »

Documents techniques mis à disposition:

→Un ouvrage collectif publié par le Réseau Coupures de combustible: « Entretien des coupures de combustible par le pastoralisme : guide pratique », sous la coordination de Pascal Thavaud, édition Cardère, 2009. Disponible en ligne au lien suivant :

<http://www.cardere.fr/doc/RCC12.pdf?PHPSESSID=d6c276659c2f6ca7819b1f4c2651f2b2>

## LE CRPF LANGUEDOC ROUSSILLON – ANTENNE DU GARD

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) est un établissement public qui a pour mission d'orienter et de développer la gestion forestière des forêts privées. Son champ d'action est large, puisque qu'il est décrit comme contribuant à l'activité économique de la région, à l'aménagement du territoire et à la préservation de l'environnement dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle (incluant la gestion DFCI). Leur action permet également de rassembler les propriétaires fonciers pour dépasser l'échelon de la gestion individuelle. Ainsi, il se positionne fortement sur le développement des approches territoriales à différentes échelles telles que : les Plans de Développement de Massif et les Chartes Forestières de Territoire (outils de

gestion territoriale à périmètre variable); les OCAGER (outils régionaux); et les Schémas Stratégiques de Massif Forestier (outils interrégionaux).

Site Internet : <http://www.crfp-lr.com/>

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

Notre interlocuteur :

**Christine BOYER**

Interlocutrice référente pour l'antenne du Gard du CRPF Languedoc Roussillon

288 chemin Blaties, 30140 Bagard

Téléphone : 04 66 60 92 93

Mail : [gard@crpf.fr](mailto:gard@crpf.fr)

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI :** Oui, tous projets d'aménagement sylvicole ayant un impact sur la DFCI.
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter :** Conseils de gestion aux propriétaires forestiers privés, puis relais vers les organismes de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux forestiers.
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs) :** Pas directement par les élus puisque le CRPF travaillent uniquement sur la gestion de terrains privés. L'ONF étant l'interlocuteur référent sur les domaines forestiers publics.
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI :** Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier développement territorial et enjeux de la DFCI :**

« Toute gestion forestière intègre de fait les enjeux DFCI. Parmi les projets évoqués dans le jeu, le pastoralisme, l'exploitation du bois pour du chauffage à bûches ou à plaquettes, et l'exploitation fruitière de châtaigneraies ou d'olivieraies sont en effet des outils de gestion pertinents qui peuvent être proposés aux propriétaires privés. Elle ajoute à cette palette, les projets d'amélioration de la qualité des peuplements forestiers à usage de production de bois d'œuvre (et non uniquement bois de chauffage) ou simplement d'amélioration paysagère ou de diminution des risques (incendie, chute d'arbres...). Les différentes interventions possibles sont présentés dans des fiches techniques disponibles sur le site internet de l'institution (rubrique : La gestion durable et les techniques forestières) ; et un zoom important est fait sur les projets de filières à bois (rubrique : La production de bois) ainsi que sur les autres projets d'exploitation économique des forêts tel que l'agroforesterie et le sylvopastoralisme (rubrique : Les autres productions de la forêt). Il existe des aides financières de l'état sur la mise en œuvre de projets d'exploitation de bois. Malheureusement, elle regrette qu'il n'existe aucune aide spécifique sur les aspects protection contre les incendies (hors MAE) ou amélioration paysagère ; ce qui n'empêche pas de combiner ces aspects avec des projets d'exploitation. »

- ✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« Le CRPF est une institution publique qui offre des services de conseils gratuitement aux propriétaires de forêts privés ; ces propriétaires ne devraient donc pas hésiter à les contacter! En effet, si les membres du CRPF contactent automatiquement les propriétaires de terrain d'une superficie supérieure à 25 ha, les petits propriétaires ne sont souvent pas renseignés sur leurs actions. Les élus peuvent donc avant tout avoir un rôle

d'information de leurs citoyens sur ces sujets. Le CRPF peut notamment être sollicité lors de réunions publiques.

L'une des contraintes de gestion fréquemment rencontrée est le morcellement du foncier. Les propriétaires peuvent donc être amenés à s'engager dans des actions concertées. Cela peut passer par la création d'associations foncières, ou par une action d'animation territoriale autour d'un projet collectif (dans ce cas, les instances publiques peuvent également avoir un rôle moteur). »

Documents techniques mis à disposition sur le site internet de l'institution :

- Des fiches techniques présentant les différents travaux sylvicoles courants
- Une présentation synthétique avec de nombreuses références sur le fonctionnement des filières à bois
- Une présentation synthétique avec de nombreuses références sur l'agroforesterie et le sylvopastoralisme
- Un descriptif des différents programmes d'actions territoriales incluant la gestion forestière (Plans de développement de massif, chartes forestières de territoire, OCAGER, Schéma stratégiques forestiers)

## LES PARTENAIRES INDIRECTS

### LE CIVAM BIO DU GARD

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) Bio est une association regroupant les agriculteurs biologiques du Gard et qui a une fonction d'animation et de coordination locale de ce secteur. Il offre un appui de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage économique aux producteurs souhaitant se convertir au bio ou développer leur activité bio. Aujourd'hui, le CIVAM Bio du Gard compte environ 150 adhérents et génère plus de 400 contacts chaque année. Son directeur est Mr Gérard DELEUSE.

Site Internet : <http://www.civamgard.fr/groupe-agriculture-biologique>

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

Notre interlocuteur :

**Grégoire BOUCHEZ**

Chargé de missions Civam Bio Gard

Domaine de Puechlong, 30610 St-Nazaire-des-Gardies

Téléphone : 04 66 77 49 58 ; 06 29 35 81 59

Mail : g.bouchez@biogard.fr

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI** : Non pas directement
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter** : Accompagnement sur les études de faisabilité économique et assistance à la maîtrise d'ouvrage économique
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs)** : Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI** : Oui

✓ **Prise de position sur la pertinence de lier cultures bio et enjeux de la DFCI :**

« Le CIVAM BIO n'a pas de thématique de travail sur le risque incendie, et ils n'ont donc pas développé de réflexion autour de ce thème. Toutefois, il comprend le lien existant entre le maraichage et la DFCI et il le trouve personnellement pertinent pour la gestion des interfaces. En effet, les cultures bio étant souvent associées à des modèles économiques basés sur le maraichage de petites surfaces cela représente un atout non négligeable dans ce type de projets. »

✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« D'une part, si ce sont des élus qui initient ce type de projet, la concertation avec la population est primordiale pour la réussite du projet. D'autre part, une étude de faisabilité économique est essentielle même si d'autres enjeux sont mis en avant. »

Exemples de projets mis en œuvre:

- Accompagnement d'un groupement de producteurs bio de Sumène (incluant l'exploitation d'oliveraies)
- Mise en relation de l'entreprise Verfeuille avec les producteurs de châtaignes locaux
- Travail avec la Chambre d'agriculture à la création d'une filière locale de transformation de la viande ovine et bovine bio

## LE GAL CEVENNES

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le GAL (Groupe d'Action Locale) Cévennes est une association qui a été constituée en Septembre 1995 pour candidater à la mise en œuvre du programme européen Leader sur les Cévennes ; programme qui permet d'apporter des financements aux territoires ruraux engagés dans des actions d'expérimentation locale. Le groupe a obtenu le financement ; et ce financement a depuis toujours été renouvelé. Le programme en cours, Leader 2007-2013, est basée sur la priorité de confortation et de développement d'une économie durable valorisant les ressources locales agricoles - châtaigne, pèlardon, oignon doux, ... - forestières et touristiques.... En accord avec ce programme, des fiches de mesures éligibles ont été construites.

Le GAL bénéficie d'un portage par les Pays «Cévennes » et «Aigoual Cévennes Vidourle », le territoire est donc composé de 17 communautés de communes, une partie de la Communauté d'agglomération du Grand Alès (uniquement les communes rurales ) et de 2 communes « isolées », soit en tout 171 communes situées sur 3 départements : le Gard, la Lozère et l'Hérault.

Site Internet : <http://www.espace-cevennes.com/gal/index.php>

### COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

Notre interlocuteur :

**Bénédicte DUSSAT**

Gestionnaire au GAL Cévennes

Myriapôle, 1675, Chemin de Trespeaux, 30100 ALES

Téléphone : 04 66 25 32 88 ; 06 86 94 62 87

Mail : [galcevennes@gmail.com](mailto:galcevennes@gmail.com)

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI** : Non, pas directement
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter** : Accompagne les demandes de financement Leader
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs)** : Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI** : Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier projets de développement et enjeux de la DFCI** :

« La thématique du risque incendie peut en effet être traitée de façon transversale. Le programme européen précédent, Leader+, était ouvert à ce type d'actions innovantes. Malheureusement le programme actuel (programme Leader en Cévennes 2007-2013) est beaucoup plus contraignant et chaque projet éligible doit se référer à des fiches de mesures spécifiques (voir les documents mis à disposition). Il n'existe pas de fiche thématique sur le risque incendie. Cependant, il existe des fiches proposant des aides dans les domaines de la filière bois, du pastoralisme, du tourisme et de l'agriculture. Les enjeux de la DFCI pourraient vraisemblablement y être associés bien qu'aucun projet de ce type n'a été présenté à ce jour. Un atout potentiel à l'intégration des enjeux DFCI dans les projets Leader est qu'ils nécessitent un cofinancement par une collectivité ; celle-ci pourrait donc exiger la prise en compte de ces enjeux dans le projet. »

- ✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs** :

« L'intérêt de ce type de projet et le partenariat entre entrepreneurs et collectivités. Il est important de mettre ce partenariat en valeur ».

Exemples de projets mis en œuvre:

- Demande de subvention (en cours) pour l'achat d'un treuil et d'une fendeuse à bûches pour une entreprise de production de bois de chauffage
- Mise en place d'un point de vente collectif pour une association d'agriculteurs de Génolhac
- Etude prospective à 10 ans du massif de l'Aigoual
- Cantine et réfectoire bio en circuit court à Soudorgues
- « Défi des inventifs » miel et châtaigne des Cévennes
- Réseau d'itinéraires de randonnée autour de Navacelles
- Livret de découverte des Cévennes

Documents techniques mis à disposition:

- Note de présentation du programme Leader en Cévennes 2007-2013
  - Plan de développement du GAL Cévennes et présentation détaillée des dispositifs de financement
- Les dispositifs 1 et 9 sont particulièrement pertinents dans le cadre de ce guide :
- Dispositif 1 : Élaboration de stratégies locales ou micro-locales de développement de la filière bois valorisant des ressources locales (mesure 341-A)
  - Dispositif 9 : Valorisation des patrimoines naturels cévenols par le pastoralisme (mesure 323-C)
- A titre d'exemple : le dossier de demande de subvention (en cours) pour l'achat d'un treuil et d'une fendeuse à bûches pour une entreprise de production de bois de chauffage
  - Fiche présentant la demande de subvention pour la mise en place d'un point de vente collectif à Génolhac
  - Fiche présentant la demande de subvention pour la création d'une cantine « bio » et d'un réfectoire à Soudorgues
  - Fiche présentant la demande de subvention pour la réalisation de l'étude prospective à 10 ans du massif de l'Aigoual

## LE SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU GARD

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Le syndicat des forestiers privés du Gard regroupe environ 10% des propriétaires de forêts privés du département, soit environ 13% de la surface forestière départementale. Son objectif est de défendre les intérêts socioprofessionnels de ses adhérents et de soutenir le développement de la forêt gardoise. Ainsi, le syndicat est partenaire du Groupement de Développement Forestier Gardois (Présidente : Mme Jeannine BOURRELY) qui assure le volet de conseils techniques auprès des propriétaires ; et il est partenaire de la Coopérative 'La Forêt Privé' Lozérienne et Gardoises (Responsable de secteur Sud Lozère et Gard : Mr Frédéric JAUVERT) qui assure le volet maîtrise d'ouvrage des travaux forestiers. Le syndicat est également partenaire du CRPF et de la FOGFOR 30 (Association gardoise pour la FOrmation à la GEstion FOrestièRe).

Site internet : <http://foretgardoise.free.fr/>

### COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

#### Notre interlocuteur :

##### **Francis MATHIEU**

Président du Syndicat des forestiers privés du Gard  
Maison de la Forêt, 288 Chemin Blatiès, 30140 Bagard  
Téléphone : 04 66 60 52 67  
Mail : [forestiersdugard@orange.fr](mailto:forestiersdugard@orange.fr)

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI :** Oui
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter :** Représentation syndicale, conseils auprès des gestionnaires privés et animation territoriale
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs) :** Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI :** Oui
  
- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier projets de développement et enjeux de la DFCI :**

« Les enjeux DFCI sont primordiaux dans tous les projets sylvicoles. Le développement du sylvopastoralisme, de l'agroforesterie ou d'une activité économique liant exploitation forestière et DFCI est bien évidemment une porte d'entrée possible à la gestion forestière. Ces modes de gestion font partie de la palette classique des aménagements proposés aux propriétaires privés ; et ce type de projet se développe régulièrement même si ils ne sont pas fréquents. »

- ✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« En ce qui concerne le partenariat du syndicat avec les élus, il se fait au travers de deux outils : l'élaboration de chartes forestières de territoires et l'élaboration de Plans de massifs forestiers. Au sein de ces dynamiques territoriales, le syndicat joue un rôle majeur de représentants des propriétaires privés : il assure ainsi un relais entre élus et propriétaires ce qui contribue à l'animation territoriale locale. Il souligne également que les forêts gardoises ne sont généralement pas suffisamment rentables pour faire vivre un propriétaire de leur exploitation. Développer des partenariats entre propriétaires et élus afin de valoriser la gestion forestière gardoise par d'autres biais que celui économique est donc pertinent. »

## L'ASSOCIATION RELANCE

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

L'association Relance (Relais Local d'Animation CEvennes) centralise les offres de transmission et de reprises du secteur de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture, pour les proposer à des porteurs de projet souhaitant développer une activité en zone rurale. Son territoire d'actions est le massif des Cévennes et de la Margeride situés sur les départements du Gard et de la Lozère, en région Languedoc Roussillon.

Site internet : <http://www.relancecevennes.fr>

### COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN :

#### Notre interlocuteur :

##### **Cécile CAILLOLE**

Référent pour l'antenne d'Alès

4 A chemin des Caves, 30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX

Téléphone : 04 66 56 50 82

Mail : relance.gard@wanadoo.fr

- ✓ **A déjà été sollicité dans des projets incluant les enjeux de la DFCI** : Non, pas directement
- ✓ **Type d'aides que son service peut apporter** : Accompagnement à la transmission / reprise des entreprises Cévenols et de Margeride.
- ✓ **Sollicitable par les élus (ou autres entrepreneurs)** : Oui
- ✓ **Sollicitable par le Conseil Général du Gard pôle DFCI** : Oui

- ✓ **Prise de position sur la pertinence de lier projets de développement et enjeux de la DFCI** :

« Elle ne se sent pas directement concernée. L'association travaille en réseau étroit avec la Chambre d'Agriculture, avec Mr Marjollet (responsable Gard Nord du service élevage), et le SUAMME, avec Mme Brosse-Genevet. L'association se positionne généralement en partenaire secondaire sur ce type de projet de développement, sur sollicitation des deux institutions précédemment citées. Elle intervient alors pour la recherche de candidat éleveur, agriculteur ou autres et elle base cette recherche sur le cahier des charges du projet. Ainsi, dans un projet en lien avec la DFCI, l'association peut rechercher un éleveur pratiquant du pâturage extensif, etc. Dans ce cadre, Relance a notamment travaillé avec la Chambre d'Agriculture sur le recrutement du couple d'éleveur de la chèvrerie de Lamelouze. »

- ✓ **Conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs** :

« Pour tout projet de reprise ou de création d'activité, il est important de bien choisir son candidat ».

## LES EXEMPLES DE PROJETS EXISTANTS

### PROJETS D'ELEVAGE

#### CREATION D'UNE CHEVRERIE-FROMAGERIE AU HAMEAU DES APPENS, LAMELOUZE

Lien avec la DFCI : la réduction du risque incendie est clairement mentionné dans les objectifs du projet.

##### LE PROJET EN QUELQUES POINTS :

- ✓ **Objectifs principaux** : Répondre aux enjeux de la DFCI, impulser une dynamique d'élevage ou/et de gestion sylvicole, assurer une valorisation économique, patrimoniale et paysagère au projet.
- ✓ **Date de démarrage** : 2001
- ✓ **Porteur du projet** : La Commune de Lamelouze – interlocuteur : Monsieur le Maire Patrick ASTIER – avec le soutien technique du Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon – Interlocuteur : Stéphane GARNIER.
- ✓ **Partenaires** : Le Conseil Régional, Le Conseil Général, La Chambre d'agriculture du Gard, Le CRPF, La SAFER, L'ONF, Le SUAMME, Le Gal Cévennes, L'ancienne D.D.A.F. (Service agricole et forestier), L'Association foncière Pastorale et forestière de Lamelouze, Le Syndicat d'éleveurs Caprins, L'Association Relance, La ADASEA, Les couples d'éleveurs retenus.
- ✓ **Montage financier** : Voir le détail des documents mis à disposition.
- ✓ **Résultats principaux** :
  - Un travail de diagnostic du territoire effectué dans le cadre du PLAC de la commune.
  - La création d'une Association foncière Pastorale et forestière.
  - La construction d'une chèvrerie et de deux logements.
  - La création de 2 emplois pour assurer d'une part la conduite d'un troupeau (à terme de 80 chèvres) et d'autre part la transformation du lait en fromage.
  - Les éleveurs s'engagent au respect d'un parcours défini en fonction des enjeux DFCI.
  - La commune reste propriétaire du bâtiment pour garantir la pérennité de l'activité agricole.
  - Indirectement l'opération a permis le défrichage des environs immédiat du village et la remise en état des terrasses et de leurs murets de pierres sèches.
  - Indirectement l'opération a relancé la dynamique du village, et quatre nouveaux agriculteurs sont venus s'installer dans le hameau.
  - Depuis 4 ans, la chèvrerie a hébergé 2 couples de chevriers qui sont restés 2 ans chacun avant de partir pour créer leur propre exploitation ailleurs.
  - Les objectifs fixés en termes de DFCI ont eux du mal à être atteint : un bilan d'étape sur ce point est en cours.

#### LES GRANDES ETAPES DU PROJET :

La commune de Lamelouze se situe dans les Cévennes gardoises, dans la Vallée du Galeizon, dans la Réserve de Biosphère des Cévennes. En 2001, la commune et le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon ont choisi le hameau des Appens comme zone d'expérimentation pour la mise en place du concept de « ceinture aménagée autour des hameaux » qui consiste à aménager de larges zones d'interfaces entre habitats et forêt afin de lutter contre le risque incendie. Un diagnostic du territoire considérant plusieurs possibilités d'aménagement de cet espace a été réalisé dans le cadre du PLAC (Plan Local d'Aménagement Concerté) de la commune. Cette étude a conclu que seule la mise en place d'une exploitation agricole de type élevage caprin, où le chevrier s'engagerait à suivre un parcours de pâturage défini en fonction de la DFCI, serait viable sur ce site et répondrait aux enjeux DFCI fixés. Un volet castanéicole a également été envisagé en complément d'activité (cf. ci-dessous paragraphe sur les projets de remise en état de châtaigneraies).

En 2004, l'Association Foncière Pastorale et forestière de Lamelouze est créée. Elle obtient des engagements écrits des propriétaires fonciers de mise à disposition de leurs terrains pour un agriculteur afin de constituer un parcours pour ses bêtes. De son côté, la commune acquiert des terrains auprès de l'ONF. Des travaux d'aménagement sylvicole sont entrepris, la commune fait construire deux logements supplémentaires dans le hameau et un bâtiment de chèvrerie.

Les premiers chevriers ont pu être accueillis en 2008. Tout le bâti leur est loué et c'est à eux de se constituer leur propre troupeau. Il faut donc compter 2 à 3 ans de lancement pour avoir un troupeau complet et une exploitation viable ; et 3 à 5 ans pour avoir un impact sur le milieu (le parcours de pâturage DFCI étant difficile à couvrir entièrement avant d'avoir un troupeau complet). Dans le cas de Lamelouze, deux couples de chevriers se sont déjà succédés sur l'exploitation pour une durée de 2 ans chacun. Les éleveurs emportant leur troupeau avec eux, les nouveaux arrivants doivent reconstituer un cheptel complet.

Le fonctionnement effectif de la chèvrerie peut donc être assimilé à une ferme-école servant de tremplin pour de jeunes éleveurs. Ce fonctionnement, imprévu dans le projet initial, reste intéressant vis-à-vis de l'enjeu de renforcement de l'élevage ; mais il remet en cause les objectifs de gestion de la DFCI : le temps de latence avant d'avoir un impact sur le milieu étant trop long au regard du temps de vie des élevages sur le site.

Le projet arrive donc dans une phase de bilan d'étape où les différents partenaires vont se réunir pour décider de sa réorientation ou non. Dans tous les cas un nouveau couple de chevrier va être recruté. Cependant, des modifications stratégiques du cahier des charges pourraient faire évoluer le fonctionnement de la chèvrerie afin d'améliorer son impact sur la DFCI.

#### TEMOIGNAGES DU TERRAIN :

##### Notre interlocuteur :

**Mr le Maire de Lamelouze : Patrick ASTIER**  
Mairie de Lamelouze, Village, 30110 Lamelouze  
Téléphone : 04 66 34 06 77  
Mail : [communedelamelouze@orange.fr](mailto:communedelamelouze@orange.fr)

#### ✓ Retour d'expérience sur ce projet, conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :

« Ce type de projet est très dynamisant pour une commune. Il a permis d'avoir un projet phare médiatique et motivant pour les habitants... et il faut au moins ça pour débloquer certains rouages ! Par exemple, le projet a

permis la création d'une association foncière qui a su gagner la confiance des propriétaires, les motiver, les informer et donner une visibilité à son action. Aujourd'hui, l'association foncière existe toujours mais elle est en sommeil ; non pas parce qu'il n'y a plus de transactions foncières mais parce que les propriétaires se passent à présent d'intermédiaires. Tout l'art de ces projets étant bien d'enclencher des dynamiques dont les habitants peuvent ensuite se saisir ! De la même façon, la médiatisation du projet a suscité l'arrivée de quatre autres agriculteurs dans le hameau. Ces activités permettent le débroussaillage d'une 10ème d'hectares de terrains tous les ans.

En résumé, ces projets sont la vitrine d'une volonté d'agir des habitants. Il ne faut donc pas s'y engager sans les associer étroitement au processus et ce dès son démarrage. Pour le reste, il ne faut pas hésiter à se lancer dans l'aventure!

Il est sollicitable par le pôle DFCl du Conseil Général du Gard, par les élus ou tous autres entrepreneurs souhaitant en savoir plus. »

Notre interlocuteur :

**L'un des chevriers en place : Adrien GOMEZ**

Téléphone : 06 85 02 65 44

✓ **Retour d'expérience sur ce projet, conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« L'expérience lui a plu et il en fait un bilan à chaud en soulignant plusieurs avantages et inconvénients du projet. Le principal avantage est qu'il est très difficile de débiter dans le métier et que la chèvrerie de Lamelouze offre une opportunité rare de ce point de vue. En effet, le support de la commune permet d'assumer économiquement les deux ou trois années de lancement de l'exploitation. Cela permet aussi de gagner en solvabilité bancaire pour pouvoir aller s'installer ensuite 'à son compte' ailleurs. En effet, le dispositif reste trop contraignant en l'état pour envisager une installation à long terme. Les principaux inconvénients sont que : (i) les terrains ne sont pas à eux et qu'il est donc difficile de se constituer un patrimoine pour leur retraite et à léguer ; (ii) le logement mit à disposition est trop éloigné de la chèvrerie ; (iii) les parcours imposés ont un potentiel de pâturage trop faible ce qui les oblige à compléter l'alimentation des chèvres à au moins 50% avec du fourrage ; (iv) la traversée de l'ensemble du parcours lui demande de sortir les chèvres 4 à 8h par jour ce qui est difficile à concilier avec les activités de traite et de vente ; (v) finalement, si les chèvres s'épuisent trop ou ne mangent pas assez, elles produisent moins de lait.

Cependant, d'autres solutions pourraient être envisagées. En effet, certaines parcelles proches de la chèvrerie sont intéressantes mais elles ne font pas parties du parcours imposé actuel. L'évolution du projet vers un type d'élevage moins extensif et recentré sur des parcs fixes serait possible. D'autre part, l'une des raisons du faible potentiel pastoral des parcours est qu'ils restent trop fermés faute d'entretien. Un partenariat avec une activité de bucheronnage pourrait les enrichir. »

RETOUR DE LECTURE :

Mise en avant de quelques points majeurs des documents techniques mis à disposition :

→ **Rapport final du PLAC sur l'étude pré-opérationnelle pour la reconquête de l'espace autour du hameau des Appens commune de Lamelouze**, transmis par le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon.

Outre les chapitres détaillant les modalités de diagnostic et les études de faisabilités, le document comprend :

- Une étude de faisabilité comparative de 4 cas d'élevage [Chapitre 4.1.]
- Le détail de l'approche juridique des modalités de gestion et de conventionnement [Chapitre 2.5.]
  - o Montage d'une association de propriétaires
  - o Modalités de conventionnement propriétaire / exploitant
  - o Le choix de l'exploitant et de son installation
- Une liste de mises en garde sur les potentiels points de blocage d'un tel projet [Chapitre 4.6.]

## AUTRES PROJETS DE FERMES DE RECONQUETES DANS LA REGION

Lien avec la DFCI : la réduction du risque incendie est clairement mentionné dans les objectifs du projet.

RETOUR DE LECTURE :

Document à disposition sur Internet :

Au cours des entretiens effectués pour ce guide, des projets de fermes de reconquête ont été évoqués à plusieurs reprises. Le résumé ci-dessous est tiré d'une fiche technique de la région présentant ces dispositifs et disponible dans nos annexes.

L'objectif de ces fermes de reconquêtes est de réinstaller ou d'installer une activité agricole sur le territoire d'une collectivité, avec des objectifs économiques, environnementaux et paysagers, concourant le plus souvent à la gestion d'un risque (incendie, inondation, déprise, etc.). Les commanditaires de ce type de projet sont les collectivités locales.

La Région Languedoc Roussillon a mis en place des subventions pour accompagner les différentes phases de ces projets : le diagnostic du territoire préalable (qui prévoit une large concertation avec les acteurs du territoire), le diagnostic technico-économique de l'installation, l'animation foncière si nécessaire, la construction du bâtiment d'élevage.

Cinq projets de ferme de reconquête ont d'ores et déjà été accompagnés dans la région : à Caixas (66), à Lamelouze (30), à Collias (30), au Causse et Veyran (34) et à Montbrun (48). D'autres sont en élaboration.

## CREATION D'UNE FILIERE DE TRANSFORMATION DE LA VIANDE OVINE ET BOVINE

Lien avec la DFCI : indirect, mais le projet participe à renforcer la viabilité des projets d'élevage.

Le CIVAM BIO travail avec la Chambre d'agriculture (contact : Isabelle Le Roch, service élevage) à la création d'une filière locale de transformation de la viande ovine et bovine bio. Ce projet en est encore à la phase amont de diagnostic avant de faire des propositions d'actions.

## PROJETS DE REMISE EN VALEUR D'UNE CHATAIGNERAIE

### CUMA POUR LA TRANSFORMATION DE LA CHATAIGNES ET AUTRES FRUITS, LE PENDEDIS

Lien avec la DFCI : indirect, mais l'activité participe à la viabilité des projets de remise en valeur des châtaigneraies. Cette activité peut être pensée comme un moyen efficace de diminuer le risque incendie de certaines zones, en favorisant leur débroussaillage et leur entretien via leur exploitation.

#### LE PROJET EN QUELQUES POINTS :

- ✓ **Objectifs principaux :** Renforcer la filière locale d'exploitation de la châtaigne, ce qui participe à la valorisation patrimonial et paysagère des Cévennes, ainsi qu'à l'entretien du milieu.
- ✓ **Date de démarrage :** 2000
- ✓ **Porteur du projet :** Les agriculteurs locaux réunis en association : l'Association « Châtaignes et Compagnie » ; avec le soutien technique de la Chambre d'Agriculture de Lozère, du SUAMME, et de la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois (relayé par le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon).
- ✓ **Partenaires :** Le Conseil Régional, Le Conseil Général, L'Etat (Ministère de l'intérieur, FNADT, DDR...)
- ✓ **Montage financier :** Le montant des travaux a été de 400 000 € et le financement du matériel a été de 198 000 €. Ces montants ont été pris en charge par des subventions de la Communauté de Communes, du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Etat (voir le détail dans les documents à disposition).
- ✓ **Résultats principaux :**
  - Construction de l'atelier, achat du matériel et constitution de la CUMA qui a ouvert en 2010.
  - La CUMA est propriétaire du matériel qu'elle rembourse par un empreint.
  - La CUMA est locataire du bâtiment et elle s'est engagé auprès de la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois sur un bail de 15 ans pour en rembourser les frais de construction. La Communauté de communes restera propriétaire du bâtiment.
  - La CUMA compte aujourd'hui une 60ème d'adhérents.
  - 18 tonnes de châtaignes y sont transformées dans l'année, ce qui représente 80% de l'activité de la CUMA ; les 20% restant correspondant à la fabrication de jus de fruit ou de pâtés végétaux.
  - Contrairement à l'entreprise Verfeuille, son concurrent, la CUMA accueil des exploitants souhaitant transformer des petits ou des gros volumes et son équipement permet de réaliser des recettes variées et adaptables.
  - Depuis 1 an, la CUMA fonctionne bien et a enregistré de nouvelles adhésions.

#### LES GRANDES ETAPES DU PROJET :

Le hameau du Pendedis est situé dans la commune de Saint Michel-De-Dèze, dans la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois, dans les Cévennes Lozériennes, sur un territoire limitrophe au département du Gard. Le projet d'atelier de transformation végétale est le résultat de l'animation d'un groupe d'agriculteurs ayant fait remonté ce besoin et s'étant associé à la Chambre d'Agriculture de Lozère et au SUAMME pour en évaluer la faisabilité. En 2006, la Communauté de Communes s'est engagée à porter cette démarche qu'elle a intégrée à son projet d'Agenda 21.

Afin d'afficher leur détermination et de créer un interlocuteur unique pour les partenaires du projet, le groupe de producteurs concernés s'est constitué en association nommée « Châtaigne et Compagnie » ayant pour but « de concrétiser le projet d'atelier de transformation végétale du Penedis ». Ils ont eux-mêmes défini leurs besoins, choisi le matériel nécessaire à la transformation de leurs productions et choisi le lieu de l'atelier. Ce sont eux également qui ont choisi le statut de CUMA pour l'atelier, et les membres de l'association en sont devenus les membres directeurs.

L'ensemble des travaux ont été subventionnés. Le matériel appartient à la CUMA et le bâtiment est propriété de la Communauté de Communes. La CUMA a ouvert en 2010, l'association initiale comptait 32 adhérents et la CUMA en compte aujourd'hui une 60ème.

#### TEMOIGNAGE DU TERRAIN :

##### Notre interlocuteur :

**Mme la Présidente de la CUMA du Penedis: Marion BOUCHET**  
CUMA Du Penedis, Lieu-dit Penedis, 48160 Saint Michel De Deze  
Téléphone : 04 66 54 49 19

##### ✓ **Retour d'expérience sur ce projet, conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« L'activité de la CUMA fonctionne bien. Elle stimule la dynamique locale d'exploitation de la châtaigne et outre le renforcement des exploitations existantes, on constate que de nouvelles châtaigneraies ont été remises en état depuis sa création. Donc oui, cette activité participe en effet à la réhabilitation et à l'entretien des milieux.

La difficulté majeure de ce type de projets est que leur mise en œuvre est longue. Le projet a été très bien accompagné techniquement par la Chambre d'Agriculture, mais il s'est passé 5 ans entre les premières enquêtes et l'ouverture de la CUMA. Sur le terrain, il faut donc arriver à tenir en haleine un groupement d'exploitants suffisamment intéressés pour s'engager par écrit sur des volumes de fruits à transformer. La création d'une association d'exploitants, l'Association 'Châtaignes et compagnie', a beaucoup aidé à structurer ce groupement. Les membres de cette association sont ensuite devenus les membres de la CUMA.

Le plus délicat est d'arriver à bien définir les besoins auxquels doit répondre le projet et d'imaginer comment ces besoins vont évoluer dans les prochaines années pour proposer un projet adapté.

Finalement, concernant les projets de réhabilitation de châtaigneraies cévenols, elle pense que la dynamique engagée va s'amplifier avec la labellisation prochaine en AOC 'Châtaignes des Cévennes'. L'apparition du parasite, le cynips du châtaignier, dans la région est inquiétante. Cependant, elle pense que cela va plutôt entraîner une augmentation des surfaces d'exploitation, afin de conserver un rendement fort malgré le parasite, plutôt qu'un déclin de l'activité. Il existe en effet un potentiel local très fort autour de la châtaigne, avec beaucoup de terrains réhabilitables. »

#### RETOUR DE LECTURE :

##### Mise en avant de quelques points majeurs des documents techniques mis à disposition :

→ **Dossier de présentation du projet d'atelier de transformation végétale du Penedis**, transmis par le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon.

Le dossier comprend notamment :

- Une étude de faisabilité technique (production, dimensionnement, gestion de la CUMA)

- Une étude de faisabilité économique
- Les détails du financement du projet

## LA SARL VERFEUILLE

Lien avec la DFCI : indirect, mais le projet participe à renforcer la dynamique autour de l'exploitation de la châtaigne.

Le CIVAM BIO travail sur la thématique de l'exploitation de la châtaigne. Il est notamment en contact avec la SARL Verfeuille (<http://www.chataigne-cevennes.com/>) à Génolhac : un groupement spécialisé dans la production et le conditionnement des produits de la châtaigne et autres fruits de montagne. Le potentiel d'exploitation de la châtaigne dans la région semble important puisque ce groupement cherche à augmenter sa production et cherche pour cela à s'associer à d'autres agriculteurs locaux. Le CIVAM BIO leur offre un service de mise en réseau.

## REMISE EN ETAT ET EXPLOITATION DE CHATAIGNERAIES, HAMEAU DE LAMELOUZE

Lien avec la DFCI : la réduction du risque incendie est clairement mentionné dans les objectifs du projet.

Outre le projet de chèvrerie-fromagerie, le diagnostic de territoire réalisé dans le cadre du PLAC de Lamelouze a envisagé un volet castanéicole. Ce projet n'a pas abouti dans le cadre de l'activité de la chèvrerie. Cependant, il a permis d'identifier des parcelles intéressantes pour l'exploitation et d'en remettre en état une partie. Certaines ont ensuite été exploitées par d'autres agriculteurs du hameau.

### RETOUR DE LECTURE :

Mise en avant de quelques points majeurs des documents techniques mis à disposition :

→ **Rapport final du PLAC sur l'étude pré-opérationnelle pour la reconquête de l'espace autour du hameau des Appens commune de Lamelouze**, transmis par le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon.

Le dossier comprend notamment :

- Evaluation du cout des différents travaux de remise en état d'une châtaigneraie fruitière [Annexe 10]
- Estimation de revenu d'une châtaigneraie fruitière (variétés nouvelles et traditionnelles) [Annexe 11]
- Exemples de progression du rendement d'un verger de châtaigniers [Annexe 12]
- Etude de faisabilité de cohabitation pâturage – châtaigneraie fruitière [Chapitre 4.5.1]

## PROJETS DE RESTAURATION D'ANCIENNES OLIVETTES

### LE MOULIN DU COUDOULOUS

Lien avec la DFCI : la réduction du risque incendie est clairement mentionné dans les objectifs du projet.

### LE PROJET EN QUELQUES POINTS :

- ✓ **Objectifs principaux** : Entretien du milieu et mettre en valeur le paysage Cévenol en restaurant les oliviers en Cévennes et en favorisant leur exploitation.

- ✓ **Date de démarrage** : 2007
- ✓ **Porteur du projet** : La mairie d'Aulas
- ✓ **Partenaires** : La Communauté de Communes du Pays Viganais et Le Conseil Général du Gard
- ✓ **Montage financier** : Le Pays viganais, pour 33 850 euros a acheté le matériel et le met à disposition de l'association ; le conseil général a subventionné le projet à hauteur de 11 750 euros, et la mairie d'Aulas, qui a entièrement apprêté le sous-sol de sa filature et le met à disposition des opérateurs du moulin, a engagé 52 000 euros sur trois ans.
- ✓ **Résultats principaux** :
  - L'association 'Le Moulin du Coudoulous' a été créée en 2008.
  - Le moulin a été inauguré en 2010.
  - Plus de 20 tonnes d'olives sont pressées par an.

#### TEMOIGNAGES DU TERRAIN :

##### Notre interlocuteur :

**Mr le Maire d'Aulas : Jean BOULET**  
Mairie d'Aulas, rue du Fossé, 30120 AULAS  
Téléphone : 04 67 81 10 26  
Mail : mairie.aulas@wanadoo.fr

- ✓ **Retour d'expérience sur ce projet, conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :**

« Economiquement, le moulin ne rapporte pas grand-chose mais la finalité du projet était de remettre en état les oliveraies locales et cela fonctionne ! Les retours des utilisateurs et des citoyens sont très positifs. Il encourage tous les élus de la région intéressés par ce type de projet et ne pas hésiter à les mettre en œuvre. Les personnes souhaitant plus d'informations peuvent le contacter directement. »

#### RETOUR DE LECTURE :

##### Quelques documents à disposition sur Internet :

##### → **2 articles du Midi Libre :**

- « Aulas : La naissance du moulin du Coudoulous » disponible au lien suivant :  
<http://levigan.blogs.midilibre.com/archive/2010/11/22/aulas-la-naissance-du-moulin-du-coudoulous.html>
- « Inauguration du moulin du Coudoulous » disponible au lien suivant :  
<http://levigan.blogs.midilibre.com/archive/2010/11/23/inauguration-du-moulin-du-coudoulous.html>

## PROJETS PILOTE BOIS-ENERGIE

### LES FILIERES DE CHAUFFERIE A BOIS DANS LA REGION

Lien avec la DFCI : indirect, mais cette activité peut être pensée comme un moyen efficace de répondre aux besoins de créer de larges espaces de manœuvres le long des pistes DFCI, ou de créer des coupures vertes.

Un vaste programme de mise en place de filières de chaufferie à bois, "1000 chaufferies bois pour le milieu rural", a été lancée en 2007 par la Fédération Nationale des Communes Forestières (site Internet :

<http://portail.fncofor.fr/afficherAccueilSite.do?idRubrique=325>). Ce programme se poursuivra jusqu'en 2012 avec comme objectif l'installation sur le territoire national de 1000 nouvelles chaufferies à bois. Il offre aux entrepreneurs des services d'appui à la maîtrise d'ouvrage tout au long du projet et une expertise technique sur le mode de gestion le plus adapté à la zone souhaitée. De plus, il propose et encadre la mise en œuvre d'un PAT (Plan d'Approvisionnement Territorial) qui est un diagnostic territorial sur la faisabilité économique pour les propriétaires forestiers locaux de se lancer dans ce type d'exploitation. Ce PAT doit garantir sur le long terme la faisabilité d'un approvisionnement local adapté et il constitue une première étape de rencontres et de mobilisation des acteurs locaux autour du projet. Il se fait sous la maîtrise d'ouvrage d'une collectivité, en collaboration avec les gestionnaires des forêts publiques et privées.

Sur le territoire des Cévennes, la Communauté de Communes du Pays Viganais est en train de terminer son PAT et l'étude conclut à la pertinence d'un projet de réseau d'approvisionnement de chaufferies à bois dans le Pays à condition qu'un nombre suffisant de partenaires s'engagent à installer des chaufferies adaptées !

Dans la vallée du Galeizon, la mise en place d'un réseau de chaufferies à bois est déjà entamée et 4 des 5 communes de l'intercommunalité en sont déjà équipées : Cendras, Lamelouze, Saint-Paul-La-Coste et Saint-Martin-De-Boudaux.

## FINANCEMENT DE MATERIEL

Lien avec la DFCI : indirect, mais le projet participe à renforcer la dynamique locale d'entretien forestier dont fait partie le débroussaillage et l'approvisionnement des filières locales de chaufferie à bois.

Le Gal Cévennes appuie les initiatives d'auto-entrepreneurs s'inscrivant dans les politiques locales de gestion forestières. Ainsi, il monte un dossier de subvention pour l'achat d'un treuil forestier et d'une fendeuse de buches pour un exploitant privé de la commune de Molières Cavaillac (Mr René Vile) qui exploite du bois de chauffage sur le massif forestier du Pays Viganais et qui offre des prestations de services à la population résidentielles pour l'entretien d'espaces verts, de bucheronnage et de débroussaillage.

RETOUR DE LECTURE :

Mise en avant de quelques points majeurs des documents techniques mis à disposition :

→ **Exemple d'une demande de subvention (en cours) pour l'achat d'un treuil et d'une fendeuse à bûches pour une entreprise de production de bois de chauffage**, transmise par le GAL Cévennes.

Le dossier comprend notamment :

- Les détails du montage financier du projet

## PROJETS DE MARAICHAGE

### FINANCEMENT DE L'ANIMATION D'UN GROUPEMENT DE PRODUCTEURS BIO

Lien avec la DFCI : indirect, mais le projet participe à renforcer la viabilité des circuits de maraichage locaux. Les exploitations maraichères pouvant être pensées comme des zones d'interfaces intéressantes entre une zone urbanisée et une zone forestière.

Le CIVAM BIO travail avec un groupe de producteurs bio de Sumène, 'La compagnie bio', qui cherche à organiser une filière d'exploitation / commercialisation de leur production (leur projet inclus notamment l'exploitation d'oliveraies, de châtaignes et de maraichage). Ce groupement est constitué de 3 producteurs actifs et d'autres qui déposent leurs produits à la boutique de vente commune (contact : Isabelle Kerdoncuff). Outre de la vente directe, ce groupement approvisionne la cantine du collège de Sommières et il aimerait se rapprocher de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Le CIVAM BIO accompagne leur demande de subvention en les aidant à identifier à quelle type d'aide la plus adaptée ils sont éligibles, et en les aidant à rédiger le dossier administratif. Dans leur cas, une demande de subvention va être déposée pour financer de l'animation autour de la vie de ce groupement. Le dossier est en cours de montage.

### MISE EN PLACE D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF A GENOLHAC

Lien avec la DFCI : indirect, mais le projet participe à renforcer la viabilité des circuits de maraichage locaux.

Dans le cadre du Réseau des Boutiques Paysannes qui œuvre pour la relocalisation de la production agricole, le GAL Cévennes appuie la demande de subvention d'une association de 12 producteurs, 'La Lausète', pour la mise en place d'un point de vente collectif à Génolhac. Le projet s'inscrit dans une démarche de maintien de l'agriculture paysanne et solidaire, de préservation de l'environnement et de gestion de l'espace. Le local servira également de lieu d'exposition et d'information.

RETOUR DE LECTURE :

Mise en avant de quelques points majeurs des documents techniques mis à disposition :

→ **Fiche synthétique présentant la demande de subvention pour la mise en place d'un point de vente collectif à Génolhac**, transmise par le GAL Cévennes.

Le dossier comprend notamment :

- Les détails du montage financier du projet

### CREATION D'UNE CANTINE « BIO » ET D'UN REFECTOIRE A SOUDORGUES

Lien avec la DFCI : indirect, mais le projet participe à renforcer la viabilité des circuits de maraichage locaux.

Le Gal Cévennes accompagne la Mairie de Soudorgues dans sa demande de subvention pour la création d'une cantine « bio » et la rénovation d'un bâtiment en réfectoire. Ce projet, renforcera l'activité des agriculteurs de la commune et créera un emploi de cuisinier à temps partiel.

RETOUR DE LECTURE :

Mise en avant de quelques points majeurs des documents techniques mis à disposition :

→ **Fiche synthétique présentant la demande de subvention pour la création d'une cantine « bio » et d'un réfectoire à Soudorgues**, transmise par le GAL Cévennes.

Le dossier comprend notamment :

- Les détails du montage financier du projet

## LOCATION DE TERRAINS COMMUNAUX, EXEMPLE DE LA MAIRE DE BONNEVAUX

Lien avec la DFCI : direct, la commune étant située au cœur d'un massif forestier, sa préoccupation en matière de DFCI est très forte et s'intègre dans la plupart de ses projets de développement ; ici pour la création d'interfaces entre habitats et forêt.

TEMOIGNAGE DU TERRAIN (issu des interviews effectuées lors du rapport d'évaluation du projet) :

Notre interlocuteur :

**Mme le Maire de Bonnevaux : Roseline BOUSSAC**  
Mairie de Bonnevaux, Le Village, 30450 Bonnevaux  
Téléphone : 08 99 69 16 39

### ✓ Retour d'expérience sur ce projet, conseils et mises en garde aux futurs entrepreneurs :

« Grâce à une politique de rachat et de location, sur les 100ha appartenant à la communes de Bonnevaux, 70ha sont loués ; et sur les 14ha de terres agricoles concernés, 10ha sont loués à un couple de jeunes agriculteurs installé depuis 4 ans dans la commune. Les retours de cette expérience sont positifs et Mme Boussac invite ses collègues élus à ne pas hésiter à faire de même lorsque cela est possible. Les principales contraintes à l'installation d'un agriculteur sont les contraintes d'irrigation. Dans le cas de la commune de Bonnevaux, une retenue collinaire a du être créée pour rendre le projet viable. Dans le cas d'un élevage, il s'ajoute la contrainte du bâti souvent inexistant mais des aides de l'Etat peuvent être obtenues pour la construction d'un bâtiment adapté. »

## PROJETS DE ZONES DE LOISIRS

### ETUDE PROSPECTIVE A 10 ANS DU MASSIF DE L'AIGOUAL ET DE SA STATION DE SKI

Lien avec la DFCI : indirect, mais ces projets peuvent être pensés comme un moyen permettant de débroussailler de vastes espaces tout en dynamisant l'activité économique de la région.

Le Gal Cévennes appuie la Communauté de Communes de l'Aigoual en subventionnant une étude de diagnostic territorial devant aboutir à la définition du positionnement stratégique de la station de Prat Peyrot et du massif de l'Aigoual sur les 10 ans à venir. L'étude a pour objectifs de conforter et de valoriser la culture de massif des populations locales, d'assurer le maintien du tourisme social et de permettre l'émergence d'offres variées et innovantes. Elle doit se faire en concertation avec les acteurs locaux et institutionnels concernées.

RETOUR DE LECTURE :

Mise en avant de quelques points majeurs des documents techniques mis à disposition :

→ **Fiche synthétique présentant la demande de subvention pour la réalisation de l'étude prospective à 10 ans du massif de l'Aigoual**, transmise par le GAL Cévennes.

Le dossier comprend notamment :

- Les détails du montage financier du projet

## PROJETS DE CAMPING

Lien avec la DFCI : indirect, mais ces projets peuvent être pensés comme un moyen permettant de débroussailler de vastes espaces tout en dynamisant l'activité économique de la région.

Aucun projet de camping intégrant les enjeux DFCI n'a été cité durant ces entretiens. Cependant, le site Internet des campings du Gard (<http://www.campings-gard.com/camping-gard-frs/gard/carte-camping.html>) liste 18 campings dans la zone des Cévennes Gardoises. Le potentiel touristique de la région étant fort, des projets de collaboration sont envisageables.

## CONCLUSION

### DISCUSSION SUR LA PERTINENCE DE LIER DFCI ET DEVELOPPEMENT RURAL

Le projet GardAuFeu a permis d'identifier clairement une stratégie « gagnante-gagnante » pour une meilleure prise en compte de la DFCI en l'intégrant aux autres projets de développement de la commune. Si cela ne remplace pas la gestion 'classique' d'entretien du linéaire de route communale à normaliser, cela peut y apporter un complément pertinent en mobilisant d'autres ressources financières pour engager des projets de développement territoriaux qui ont un impact sur la DFCI.

**La question générale était : « Est-ce pertinent ? » ; et il semble que oui à la suite de ces entretiens :**

**D'un point de vue historique et politique,** le témoignage de Mr Marjollet, technicien à la Chambre d'Agriculture du Gard, souligne que cette réflexion n'est pas nouvelle. Après l'incendie du Col de Portes en 1985, la politique globale de gestion du territoire a été imprégnée de la culture du risque incendie et l'intégration des enjeux DFCI dans tous les projets d'aménagements a été encouragée. Malheureusement, le temps ayant effacé la mémoire le l'évènement et le constat politique ayant tranché à un éparpillement des moyens ; il regrette que l'on ait basculé d'un extrême à l'autre. Il constate en effet qu'aujourd'hui les liens entre les acteurs des pôles DFCI et des services techniques de développement rural se sont en partie perdus. Toutefois, il pense qu'il serait pertinent de les réactiver. D'un point de vue politique toujours, Mr Romero, chargé de développement rural à la Région Languedoc Roussillon, a lui aussi entamé une réflexion similaire.

**D'un point de vue technique,** Mr Kauffmann, chargé de projet à la Communauté de Communes du Pays Viganais, note que 'les enjeux DFCI' sont souvent cités dans les projets d'aménagements territoriaux parmi la longue liste des bienfaits attendus mais sans que l'on se donne les moyens d'en mesurer spécifiquement les impacts. Il le regrette, et pour lui une collaboration plus formelle entre les pôles DFCI et les services de développement rural serait la bienvenue et permettrait de rendre plus visible l'interrelation des dynamiques naturelles existant sur le terrain. D'un point de vue technique encore, il existe d'ores et déjà quelques projets pilotes allant dans ce sens tels que la chèvrerie de Lamelouze, les projets de fermes de reconquête, la CUMA du Pendedis, le Moulin du Coudoulous, le projet '1000 chaufferies bois pour le milieu rural', ou plus modestement mais toute aussi efficace la politique de location pour un usage agricole des terres communales de Bonnevaux. Les retours que nous donnent ces expériences sont tous positifs et encourageant malgré le fait que certains de ces projets rencontre des difficultés (voir le détail des interviews).

**D'un point de vue financier,** il existe des dispositifs permettant d'intégrer les enjeux DFCI à un diagnostic territorial global. Le plus approprié semble le dispositif OCAGER (Opérations Concertées d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural) qui doit être porté par une structure intercommunale. En effet, il permet de financer un diagnostic territorial devant aboutir à un programme d'aménagement de l'espace s'appuyant sur une stratégie multisectorielle (dont la gestion des risques), économique, sociale et paysagère, dans le cadre d'une large concertation avec les acteurs locaux. La région est en charge de la validation et du suivi de ces dossiers de subvention. Elle apporte une aide de 20 à 60 % du montant H.T. (plafond de crédits publics à 80%) pour ce diagnostic ; suite à quoi des aides peuvent être débloquées pour le financement des travaux d'aménagement envisagés et pour la mobilisation et la structuration du foncier si cela est nécessaire. Toutes ces informations se retrouvent sur le site du Centre Régional de la Propriété Forestière Languedoc Roussillon (<http://www.crfp-lr.com/ocager.html>). Les différents partenaires institutionnels locaux sont aussi en mesure d'apporter leur aide

aux collectivités intéressées pour le montage administratif de tel dossier. D'autre part, outre les aides classiques, telles que les MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) ; le programme européen Leader sur les Cévennes, programme porté par le GAL Cévennes, permet d'apporter des financements aux territoires ruraux engagés dans des actions d'expérimentations locales. Si ce programme ne prévoit pas de mesures spécifiques concernant la gestion du risque incendie, celle-ci est vraisemblablement intégrable au sein de projets multi-enjeux. Toutes ces informations se retrouvent sur le site du programme Leader en Cévennes (<http://leaderencevennes.hautetfort.com/>).

**D'un point de vue économique**, comme le souligne Grégoire Bouchez, chargé de missions au Civam Bio du Gard, une étude de faisabilité économique est essentielle avant la mise en œuvre de tels projets même si d'autres enjeux sont mis en avant. Dans le cas de la CUMA du Penedis, Mme Marion Bouchet, présidente de l'atelier, témoigne de la viabilité économique de la CUMA un an après son ouverture et elle est confiante sur l'avenir des exploitations de châtaigneraies dans la région qui devraient être renforcées par la labellisation prochaine en AOC de la 'Châtaigne des Cévennes'. Sur la même dynamique économique, les projets d'élevages caprins, et de maraichage bénéficient des labellisations AOC 'Pélarçons des Cévennes', AOC 'Oignons doux des Cévennes', et 'Agriculture Biologique'. Cela n'est pas toujours suffisant, mais une réelle dynamique de renforcement de ces secteurs est en cours comme le montre les projets de ce corpus n'ayant pas de liens directs avec la DFCI mais participant à la viabilité des projets évoqués dans le jeu GardAuFeu (projet de création de filière de transformation de la viande ovine et bovine ; projet de création d'une cantine bio à Soudorgues, ...). D'un autre côté, il est certain qu'il faut évaluer ce paramètre économique d'une façon globale si tel est la démarche du projet et non le réduire à l'activité d'exploitation en elle-même. Ainsi, Mr Jean Boulet, maire d'Aulas, témoigne que l'activité du moulin du Coudoulous ne promet pas de rapporter grand-chose ; mais l'objectif était d'entretenir le milieu par la restauration des anciennes olivettes et cela fonctionne. Le moulin n'a pas vocation à être utilisé à des fins commerciales mais par les citoyens de la commune pour de petites productions. De la même façon, Mr Patrick Astier, maire de Lamelouze, fait un bilan des retombées économiques de la chèvrerie en incluant le dynamisme que ce projet a su générer dans la commune avec l'arrivée de quatre autres agriculteurs dans le hameau.

**D'un point de vue dynamique locale**, tous les témoignages de ce guide s'accordent pour dire que les dynamiques territoriales engendrées par ces projets sont indéniablement la plus value de ces expériences. Ainsi, comme le remarque Mr Kauffmann, chargé de projet à la Communauté de Communes du Pays Viganais, le lien le plus fort entre DFCI et développement territorial et sans doute cette volonté commune de faire vivre le foncier rural. Sachant que la problématique du morcellement du foncier est l'un des leviers les plus difficiles à soulever, une mutualisation des efforts ne peut qu'être pertinente. De plus, les projets de territoire évoqués, souvent plus fédérateurs que la gestion DFCI en elle-même, sont de bons appuis pour sensibiliser la population au risque incendie et générer des dynamiques de groupe capable de tenir dans le temps.

## RESUME DES DIFFERENTS CONSEILS ET MISES EN GARDE

Les conseils et mises en garde des différents interviewés sont résumés ci-dessous :

- L'intégration de ces projets dans le cadre de démarches de concertation citoyennes est primordiale.
- Les projets évoqués sont long à mettre en œuvre, l'une des difficultés rencontrées est donc de tenir dans le temps la mobilisation des acteurs sur le terrain. Une bonne solution peut être la création d'une association dédiée à la mise en place du projet. Cela a par exemple été le rôle de l'association

'Châtaignes et compagnie' pour le projet de CUMA du Pendedis, de l'Association Foncière Pastorale et forestière de Lamelouze pour le projet de chèvrerie et de l'association 'Le Moulin du Coudoulous' à Aulas. La structuration du groupement d'acteurs sur le terrain permet également d'avoir un interlocuteur facilement identifié pour les partenaires institutionnels du projet.

- Il est important de fixer au mieux les objectifs du projet en fonction des besoins du terrain, de se donner les moyens d'évaluer les résultats du projet sur le terrain, de suivre son évolution et de pouvoir l'adapter. Le plus délicat étant d'arriver à imaginer comment ces besoins vont évoluer dans les prochaines années pour arriver à proposer un projet adapté malgré le temps d'inertie inhérent à ces actions.
- Une fois les objectifs fixés, il faut faire attention de traiter les enjeux ciblés conjointement et non pas l'un en réponse à l'autre ou l'on risque d'avoir des projets bancals économiquement ou stratégiquement. Pour cela, il est essentiel de réunir dès le début du projet les partenaires porteurs de ces différents enjeux ; et si pour des raisons de réorientation, l'un des partenaires entre en cours de route, il faut alors être prêt à accepter qu'il modifie en profondeur la lancée du projet initial.
- A travers les différents témoignages de ce guide, les interviewés conseillent à tous les élus intéressés de chercher en premiers contacts un accompagnement auprès de leur Communauté de Communes, de la Chambre d'Agriculture du Gard, du SUAMME, du CIVAM BIO, ou du GAL Cévennes.
- Il ne faut pas négliger les études de faisabilité économique des projets.
- Tous s'accordent pour dire qu'il ne faut pas hésiter à se lancer dans l'aventure.

Pour conclure, nous reprendrons les propos de Mr Stéphane Garnier, directeur du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon : « c'est bien si les projets existants peuvent servir à un transfert d'expériences, c'est cela aussi qui fait vivre la dynamique globale de la région ! ».

## ANNEXE

### ANNEXE 1 : LISTE DES DOCUMENTS D'INTERET MIS A DISPOSITION

L'ensemble des documents qui nous ont été transmis lors de ces enquêtes sont listés ci-dessous et sont réunis dans un dossier joint à ce rapport.

#### Documents transmis par le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon :

- Rapport final du PLAC sur l'étude pré-opérationnelle pour la reconquête de l'espace autour du hameau des Appens commune de Lamelouze
- Une présentation power-point du projet de la Chèvrerie de Lamelouze
- Le dossier de demande de subventions du projet de la Chèvrerie de Lamelouze
- Dossier de présentation du projet d'atelier de transformation végétale du Pendedis
- Des photographies : 1 vue aérienne du hameau des Appens, 1 vue extérieur du bâtiment de la chèvrerie, 1 portrait du couple de chevrier, 1 vue extérieur de l'atelier du Pendelis et 1 vue intérieur du même atelier.

#### Documents transmis par le GAL Cévennes :

- Note de présentation du programme Leader en Cévennes 2007-2013
- Plan de développement du GAL Cévennes et présentation détaillée des dispositifs de financement

Les dispositifs 1 et 9 sont particulièrement pertinents dans le cadre de ce guide :

- Dispositif 1 : Élaboration de stratégies locales ou micro-locales de développement de la filière bois valorisant des ressources locales (mesure 341-A)
  - Dispositif 9 : Valorisation des patrimoines naturels cévenols par le pastoralisme (mesure 323-C)
- A titre d'exemple : le dossier de demande de subvention (en cours) pour l'achat d'un treuil et d'une fendeuse à bûches pour une entreprise de production de bois de chauffage
  - Fiche présentant la demande de subvention pour la mise en place d'un point de vente collectif à Génolhac
  - Fiche présentant la demande de subvention pour la création d'une cantine « bio » et d'un réfectoire à Soudorgues
  - Fiche présentant la demande de subvention pour la réalisation de l'étude prospective à 10 ans du massif de l'Aigoual

#### Document téléchargé sur Internet :

- Une fiche technique de la Région Languedoc Roussillon présentant le dispositif de fermes de reconquête.
- Un ouvrage collectif publié par le Réseau Coupures de combustible: « Entretien des coupures de combustible par le pastoralisme : guide pratique », sous la coordination de Pascal Thavaud, édition Cardère, 2009. Disponible en ligne au lien suivant :

<http://www.cardere.fr/doc/RCC12.pdf?PHPSESSID=d6c276659c2f6ca7819b1f4c2651f2b2>